

Utiliser des échafaudages de pied - Annexe 5 de la R408 - INRS

CPF CODE DIPLOME

oui A5R408

TYPE D'ACTION

Formation continue

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Génie civil, construction » Btp conception organisation

LIEU(X)

La formation se déroule au Lycée Bertène Juminer de Lamentin pour la partie pratique (accès à l'échafaudage le jour 2) et en Centre ou en Entreprise pour la partie théorique (jour 1).

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

14 h

Heures en centre

14 h

Heures en entreprise

0 h

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8

PUBLIC CIBLE

Demandeur d'emploi

Jeune 16-29 ans

Salarié

Individuel/Autre statut

Employeur

MODALITÉS D'ACCÈS

Par téléphone au 0690 99 38 25

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle

Mise en situation réelle de travail

- Entrées et sorties à dates fixes
- Pédagogie active et expositive (Exposé, exercices, échanges d'expériences, mise en situation pratique sur plateforme pédagogique)
- Supports de cours diffusés sur vidéo projecteur.



Texte de Loi : art R4323-69 créée par décret n°2008-244 du 7 mars 2008, art V. Le contenu de la formation est précisée aux articles R4141-13 et R4141-17. Confère la recommandation R408 annexe 3 & 4 & 5. R4323-3 : la formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.

OBJECTIF(S)

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 - Equivalent CAP

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas),
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur, sans restriction au port de charges,
- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine de l'utilisation,
- Etre formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteurs

CONTENU DE LA FORMATION

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques?
- Signaler les situations dangereuse
- Communiquer - rendre compte
 - Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
 - Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CERTIFICATION VISÉE

Attestation

Formation conventionnée INRS

Avec cette formation, votre entreprise peut délivrer l'autorisation à l'utilisation des échafaudages fixes selon la réglementation et recommandation en vigueur (décret 2008-244 du 7 mars 2008 - Art (V) (R4323-69) et la recommandation R408 (annexe 5) de la CNAMTS). Mis en situation sur des échafaudages de pied, votre collaborateur sera opérationnel dès son retour en entreprise. La formation peut également se dérouler en intra dans votre entreprise

TARIF

420 euros

FINANCEMENT

CPF (compte personnel de formation)
Financement individuel
France Travail
Entreprise
OPCO

Dispositif de subventions "TOP BTP" décernées par l'Assurance maladie - Risques professionnels

CONTACTS

Pôle BTP Transport Logistique

Agence du LAMENTIN
pole.btp@gretaguadeloupe.fr

MERRIFIELD Geneviève

Assistante de Formation Agence des Abymes
genevieve.merrifield@gretaguadeloupe.fr
0690 31 69 51

Référent handicap

Référent Handicap
referent.handicap@gretaguadeloupe.fr

RESTAURATION

Restauration sur place possible pour la formation pratique du jour 2.

TRANSPORT

Zone desservie par transport collectif.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Evaluation en cours de formation

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Une épreuve théorique sous la forme d'un QCM
- Une épreuve pratique avec des manipulations sur l'équipement
- Ces évaluations sont incluses dans la durée totale de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echafaudage de pieds fixes

Taux de réussite

100 %